



## Mission Locale du Pays Villeneuvois

13 rue Darfeuille — BP 12— 47301 Villeneuve sur Lot Cedex  
Tel : 05 53 40 06 02

# CAE Passerelle

### Quels employeurs ?

- Les collectivités territoriales : communes, département, région et leurs groupements
- Les associations du secteur non marchand

### Quels jeunes ?

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus, de tous niveaux de formation rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, inscrits ou non comme demandeur d'emploi

### Quels emplois ?

- Contrat proposé sur la base de fiche de poste permettant d'acquérir ou de consolider des compétences transférables vers les entreprises

### Qu'est-ce-que l'immersion ?

- Permettre aux salariés en CAE Passerelle d'acquérir une meilleure connaissance des entreprises du secteur marchand, en cours de contrat, par des périodes d'immersion dans ces entreprises

### Modalités pratiques :

- Conclure une convention avec la Mission Locale ou Pôle Emploi fixant le type de contrat, le montant de prise en charge et éventuellement les actions d'accompagnement à mettre en œuvre
- Définir les parcours d'intégration du salarié en fonction de ses besoins
- Mettre en place un tutorat renforcé
- Communiquer chaque trimestre à l'Agence de Services de Paiement (ASP—ex CNASEA) les attestations de présence du salarié

### Particularité du contrat :

- CDD de 12 mois renouvelable dans la limite de 24 mois
- Rémunération minimale égale au montant du SMIC ou au minimum conventionnel s'il est plus favorable

### Quels avantages pour l'employeur ?

- Ces salariés n'entrent pas dans le calcul de l'effectif de l'entreprise pendant toute la durée du contrat
- L'indemnité de fin de contrat n'est pas due pour l'employeur